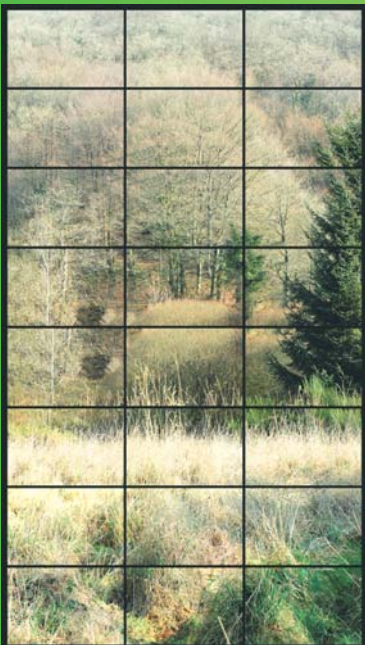




Kergrist-Moëlou

Kergrist...



17ème édition de la Pierre Le Bigaut



Association La Pierre Le Bigaut Mucoviscidose
rue Anatole Le Braz
22160 CALLAC
Tél. : 02 96 45 83 56 - Fax : 02 96 45 83 57



Belle mobilisation des assos et des bénévoles de la commune pour le passage de la Pierre Le Bigaut ce samedi 27 juin : sécurité, musique, bouquets de fleurs, décors en tout genre mis sur les abords des rues du bourg et des routes de la commune pour le confort et le visuel des cyclos.

Kergrist à fond pour le souffle et la vie.

Les assos se mobiliseront encore le samedi 3 octobre pour un repas au profit de la P.L.B.



Légende

- 1 : entrée du bourg
- 2 : descente bien négociée !
- 3 : épreuve internationale !
- 4 : en tandem
- 5 : les échappés de la 135
- 6 : un kergristois échappé !
- 7 : poursuivants de la 135
- 8 : sympa les cyclos !!!



"KERGRIST..."

NUMÉRO 17 - JUILLET 2009

BULLETIN D'INFORMATIONS DE LA COMMUNE DE KERGRIST-MOËLOU

Première page : "Paysage : photos-collage numériques": de Pete et Bron Kirky :
"Automne" ; "Bois" ; Champ de foin" ; "Janvier" ; "Toiles d'araignée" ; "vieux pommier de cidre"

Directeur de Publication : Martine Connan

Photos : Laurent Le Corre, Martine Thomas-Hénaff, Patrick Jégou, Véronique Frérot (photo équipe)

Imprimé par LE FUR Imprimerie - Carhaix

Mise en page : Martine Thomas-Hénaff

Comité de Rédaction de ce numéro : M. Connan - Le Corre Laurent, Le Goff Christine, Degioanni Françoise, Thomas-Hénaff Martine, Liot Laurent, membres de la commission communication du conseil municipal.

Chaque bulletin communal est élaboré lors de réunions ouvertes à tous. Les réunions sont annoncées par voie de presse, et le comité de rédaction de ce numéro vous invite déjà à participer à l'élaboration du prochain...

Mot du Maire

La crise économique et sociale fait depuis des semaines la une des journaux : pouvoir d'achat en baisse, chômage partiel, licenciements en masse, difficultés de toutes sortes. Des agriculteurs manifestent leur inquiétude, voire leur colère pour que leur travail soit valorisé à leur juste prix. Chaque jour, les journaux annoncent la fermeture d'usines, privant des centaines de personnes de leur travail. Actifs ou retraités, nous sommes tous concernés par cette crise ; les salaires, les retraites n'ont pas suivi l'évolution des prix dans les commerces, l'augmentation des charges sociales.



Dans le même temps, nous devons penser à notre avenir, à celui de nos enfants en préservant notre environnement, la qualité de l'eau, notre santé et celle des générations à venir. Pour cela, les collectivités, les entreprises, les particuliers doivent respecter des règles environnementales. L'utilisation des produits phytosanitaires doit être supprimée sur des revêtements imperméables (enrobé), aux abords des points d'eau, dans les secteurs trop en pente. Cette interdiction nous oblige à revenir à des méthodes manuelles plus difficiles, qui demandent un travail plus long. Il nous faut prendre conscience qu'il est nécessaire de changer nos habitudes de vie, devenir plus économes, plus responsables de nos gestes, et ... tolérer par exemple quelques herbes sur nos trottoirs.

Si la rentabilité a pris le pas sur la qualité, le contraire pourra-t-il se produire un jour?

Martine Connan



Commémoration du 8 mai 1945

Sommaire

La PLB	2
Mot du Maire	3
Conseils Municipaux	4-7
Tarifs communaux	7
Etude de développement et d'aménagement du bourg ..	8/9
Inventaire zones humides.....	10
Inventaire des cours d'eau ..	11
Elections européennes.....	11
Journée patrimoine	11
Infos travaux.....	12
Portes ouvertes.....	12
Champion d'Europe	13
Infos Associations	14
Calendrier des fêtes	14
Infos diverses	15
État - civil	15
Rock-Moëlou	16

Mairie

La mairie est ouverte
du Lundi au Vendredi
de 9h00 à 12h00
et
de 14h00 à 17h 00

La mairie est fermée
le mercredi après-midi.

Un rendez-vous avec le
Maire ou un adjoint est
possible, en prenant
contact à la mairie au

02 96 36 50 11

Conseils Municipaux

29 janvier 2009

Programme voirie 2009

- Estimation de la DDE pour les voies retenues par la commission voirie :

Voies retenues	Longueur	Option 1 (H.T.) bicouche	Option 2 (H.T.) enrobé ou bicouche
Toul Roch / Boval	1100 m	31 365 €	31 365 € (bicouche)
Pen Hoat	305 m	9 885 €	9 885 € (bicouche)
St Lubin / Kerbiquet	700 m	29 325 €	42 025 € (enrobé)
Menez-Du	500 m	15 590 €	23 325 € (enrobé)
Le Croisty	260 m	9 100 €	9 100 € (bicouche)
TOTAL		95 265 €	115 700 €

- Marquage au sol sur les routes du bourg :

Le devis établi par la D.D.E. se chiffre à 768,68 € T.T.C.

- Signalisation dans le bourg :

3 panneaux « cédez le passage » 3 devis :	Groupe Self Signal	: 786,15 € T.T.C.
	Lacroix	: 545,73 € T.T.C.
	S A S Signalisation	: 728,51 € T.T.C.

Le conseil accepte le programme voirie de la façon suivante :

- Les voies de St Lubin et Menez-Du en enrobé, la voie du Croisty (mitoyenne) réalisée en concertation avec la commune de Glomel ; les voies de Toul Roch et Pen Hoat (bicouche) réalisées sous condition : Chaque propriétaire devra élaguer les arbres en bordure de ces voies avant tous travaux pris en charge par la mairie.
- Marquage au sol, devis établi par la D.D.E. : 768,68 €
- Panneaux de signalisation, entreprise Lacroix : 545,73 €

Desserte électricité - projet logements sociaux près de l'école

Le conseil accepte le devis établi par la S.D.E. comme suit :

Réseau	Montant des travaux	Participation de la commune
Basse tension	16 600 €	6 640 €
Éclairage public	phase 1:	2 400 €
	phase 2:	2 400 €
Téléphone (fourniture et pose des équipements)		3 600 €

Règlement intérieur

Le conseil adopte le règlement intérieur pour le personnel communal suivant un modèle proposé par le centre de gestion.

Circulation

Sur l'ensemble du réseau routier communal, notamment les traversées de villages, le conseil relève la vitesse trop excessive des automobilistes.

Vote des subventions

Société de chasse	400 €
Comité des fêtes de Kergrist-Moëlou	660 €
Comité des fêtes de St-Lubin	550 €
Union Sportive Kergristoise	1 500 €
Club du 3ème âge	230 €
Comité de jumelage	300 €
Amis de la Chapelle de l'Isle	300 €
Vie Libre	50 €
Association famille rurale de Plouguernevel	100 €
Cyclo Club du Blavet	50 €
Croix rouge de Rostrenen	50 €
Radio Kreiz Breizh	50 €
Amicale des parents d'élèves	3 300 €
Subvention voyage école	2 100 €
Justice et Paix	40 €
Ciné Breizh	80 €
Gymnastique Féminine de Kergrist-Moëlou	250 €
Mucoviscidose	50 €
Resto du Coeur	50 €
Kreiz Breizh espoir	50 €
Les Amis de Jean Guillaume	40 €
Association des Anciens combattants	31 €
Association d'une fleur à l'autre	20 €
Foyer social éducatif CES Rostrenen	50 €
Association solidarité paysanne des Côtes d'Armor	20 €
Argoat emploi services	20 €
DIZ YERH- Association bilingue Rostrenen	60 €
Principe Actif	200 €
Gouren Rostrenen	40 €
Badminton Rostrenen	40 €
Chambre des métiers de St Briec	90 €
NAFSEP (association des sclérosés en plaque)	50 €
Maen Gwen (diffusion de spectacle sur la commune)	200 €



Soirée conviviale
lors des vœux
en Janvier



avec chant et musique



Conseils Municipaux

19 février 2009

Comptes administratifs 2008

Les comptes administratifs présentés par M Le Corre Laurent, ont été votés à l'unanimité.

COMMUNE

Exploitation

Dépenses :	340 514,36 €
Recettes :	448 365,21 €
Excédent de clôture de	107 850,85 €

Investissement

Dépenses :	473 446,10 €
Recettes :	274 740,07 €
Déficit de clôture de	198 706,03 €

LOTISSEMENT

Exploitation

Dépenses :	146 905,25 €
Recettes :	290 224,55 €

Investissement

Dépenses :	290 224,55 €
Recettes :	143 319,64 €

MULTI SERVICES

Exploitation

Dépenses :	5 762,50 €
Recettes :	5 812,30 €
Excédent de clôture de	49,80 €

Investissement

Dépenses :	5 912,93 €
Recettes :	4 379,91 €
Déficit de clôture de	1 533,02 €

ASSAINISSEMENT

Exploitation

Dépenses :	24 460,87 €
Recettes :	24 420,84 €
Report excédent 2007 :	118,21 €
Excédent de clôture de	78,21 €

Investissement

Dépenses :	20 358,20 €
Recettes :	18 205,95 €
Report excédent 2007 :	18 848,18 €
Excédent de clôture	16 695,84 €

16 mars 2009

Présentation et vote des budgets 2009

Mme Rafflin - Chobelet, perceptrice présente à l'assemblée les budgets primitifs que le conseil a voté à l'unanimité.

COMMUNE

En section de fonctionnement, les dépenses et recettes ont été votées à 433 929 €

En section investissement, les dépenses et recettes ont été votées à 546 163 €

Les travaux prévus:

Effacement du réseau (solde) :	86 000 €
Viabilisation logements sociaux	56 800 €
Étude d'aménagement du bourg	23 920 €
École	5 000 €
Voirie	110 000 €
Bâtiments	40 000 €
Matériels	10 000 €

TAUX D'IMPOSITION

Les taux restent inchangés :

Habitation :	9,10 %
Foncier bâti :	17,64%
Foncier non bâti :	42,67%

MULTI SERVICE

En section de fonctionnement, les dépenses et recettes ont été votées à 6 686 €

En section d'investissement, les dépenses et recettes ont été votées à 5 034 €

ASSAINISSEMENT

En section de fonctionnement, les dépenses et recettes ont été votées à 24 006 €

En section d'investissement, les dépenses et recettes ont été votées à 34 902 €

LOTISSEMENT

En section de fonctionnement, les dépenses et recettes ont été votées à 161 907 €

En section d'investissement, les dépenses et recettes ont été votées à 159 214 €

Pardon de Kergrist

La poste

Le bureau de poste est ouvert du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00

02 96 36 50 06



Les bénévoles du club de gym ont organisé la randonnée pédestre au profit de la lutte contre la sclérose en plaques le 16 mai dernier

Magasin

Multi-services

Ouvert du

lundi au vendredi

9h00 à 13h00
et
17h00 à 19h00

samedi et dimanche

9h00 à 12h30
et
17h00 à 19h00

02 96 36 57 25



Repas des chasseurs



École Publique



L'inscription d'un élève est possible, dès l'âge de 2 ans révolus à la date de la rentrée des classes.

Se munir du livret de famille et du carnet de santé de l'enfant.

02 96 36 53 15

Garderie Municipale

Elle fonctionne chaque jour de classe de :

8h00 à 8h50
et de

16h30 à 18h00.
(17h30 le vendredi)

02 96 36 53 15



Les parents de l'APE en cuisine

Conseils Municipaux

16 mars 2009 (suite)

Groupement de commande

A la demande de la commune de Plounévez-Quintin, une réunion avait été organisée le 18 février 2009 concernant le projet d'une commande groupée pour les travaux de voirie 2009. Plusieurs communes des cantons de St-Nicolas-Du-Pélem et Rostrenen étaient présentes. Lors d'une deuxième réunion le 12 mars, les communes de Kergrist-Moëlou, Rostrenen et Plounévez-Quintin ont décidé de regrouper leurs commandes en vue d'en diminuer les coûts.

Le conseil désigne Mme Connan et M. Jégou (suppléant) pour siéger à la commission d'appel d'offres du groupement de commande, et autorise Mr Le Boëdec, maire de Rostrenen, coordinateur du groupement à entreprendre toutes les

démarches nécessaires à ce dossier.

Recensement des zones humides et des cours d'eau

Une parution a été effectuée dans les journaux locaux afin de constituer un comité de pilotage composé d'élus et non élus désirant s'investir dans ce travail.

Plusieurs personnes ont répondu à cet appel :

Yves Stéphan, Michel Jégou, Patrick Le Goff, Joël Manac'h, Laurent Le Corre, Sébastien Hello, Alain Perrot, Daniel Corbel, Gérard Guégan, Guy Le Goff, Edmond Huellou, Claude Philippe, Didier Olivrin, Jean-Pierre Thépault, Dominique Riou, Christian Michel, Jean-François Courcoux.

2 avril 2009

Circuits vélos

Une réunion s'est tenue à Kergrist-Moëlou le 26 mars 2009.

Les quatre circuits vélos proposés par la commission tourisme ont été retenus, les panneaux de fléchage seront financés par la C.C.K.B.

Ces circuits seront exploités cet été, les plans seront disponibles à la mairie et dans les offices de tourisme.

Conseil d'école

Certains parents d'élèves ont émis le souhait d'une cantine « bio ».

Plusieurs membres du conseil font remarquer :

- Est-ce le souhait de la majorité des parents ?
- Le coût plus onéreux de ces repas ?
- L'approvisionnement des denrées alimentaires qui devront s'effectuer toujours au multi service.

Viabilisation de terrain

La viabilisation du terrain des futurs logements sociaux créés par B.S.B. est à la charge de la commune.

Le conseil autorise le maire à lancer l'appel d'offres.

Orchestre de Bretagne

Lors d'une réunion organisée par l'association « commune du patrimoine rural de Bretagne », plusieurs communes adhérentes dont Kergrist sont intéressées par la venue de cet orchestre courant juin 2010.

Le coût à la charge de la commune dépendra du nombre de musiciens présents (entre 2 500 et 4 500 €uros), Des demandes de subventions seront déposées auprès des Conseils Régional et Général.

Ce projet a pour but de faire connaître notre commune, de la valoriser.



Le club du 3ème toujours très actif

Conseils Municipaux

28 mai 2009

CCKB : Compétence Piscine

La réalisation d'un espace aquatique sur le territoire de la CCKB, figure en priorité dans les inscriptions proposées au contrat de pays.

Néanmoins avant de poursuivre ce dossier, la CCKB doit se doter de la compétence piscine : construction, reconstruction, réhabilitation, maintenance et gestion d'équipements d'animations d'un espace aquatique couvert et ouvert à l'année.

Le conseil municipal approuve ce projet par 8 voix pour et 1 voix contre (9 conseillers présents).

Travaux église

Poursuite du rejointement extérieur : élévation Nord du chevet, bras Nord du transept et parements intérieurs du porche Sud y compris le dallage. Le devis retenu est celui de l'entreprise Le Boulzec pour un montant de 16 693,88 €uros H.T.

Restauration des statues : La dépose de la Vierge de Pitié et de son dais ainsi qu'un traitement insecticide du plancher du porche Sud ont du être réalisés en urgence. Le devis retenu est celui de l'entreprise Le Goel pour un montant de 1 695 €uros H.T.

Le conseil donne son accord pour ces travaux et demande que les dossiers de subventions soient déposés.

Contrat de territoire

La CCKB souhaite la nomination d'un élu à l'élaboration des contrats de territoire. Le conseil nomme Martine Connan.

Achat de panneaux

Le conseil décide de l'achat de 3 panneaux "commune de patrimoine" pour un montant de 196,14 €uros l'unité.

Un recensement des panneaux de village en mauvais état va être effectué en vue de les remplacer.

Scolarisation des enfants de 2 ans

Chaque année, la scolarisation des enfants de moins de deux ans est remise en cause, les services du rectorat et des inspections académiques minorent la réalité démographique de nos communes et limitent la capacité d'accueil des établissements. Cette limitation mettrait des jeunes ménages en difficultés pourtant les collectivités ont investi pour rendre les locaux plus adaptés, plus fonctionnels et à mettre du personnel communal pour accueillir les enfants de 2 ans.

La création de jardin d'éveil proposé par le Sénat pourrait avoir de fortes répercussions. Les syndicats d'enseignants craignent une mesure uniquement destinée à justifier des suppressions de postes. De plus, les familles seront mises à contribution ainsi que la CAF et les collectivités territoriales alors qu'une inscription à l'école maternelle est gratuite. Le conseil décide de prendre une motion pour la scolarisation des enfants de deux ans.

Réalisation d'un emprunt

Le Crédit Agricole propose le prêt "Modelon" plafonné sur 15 ans, taux fixe la 1ère année (3,55%).

Ensuite, il évoluera en fonction de l'Euribor mais ne pourra être supérieur à 4,55%.

Le conseil décide de souscrire un prêt de 250 000 €uros dans ces conditions afin d'équilibrer le budget.

Multi - Services

Mme Giot Murielle est intervenue lors du conseil pour expliquer qu'elle se trouvait financièrement dans une situation délicate.

Le conseil décide de supprimer temporairement le paiement des loyers.

11 juin 2009

Voirie 2009

Le conseil approuve les décisions prises par le groupement d'achats pour les travaux 2009 :

- Hélyary : option enrobé
- 41 169,00 € HT pour la commune
- Appia : option bicouche
- 11 729,50 € HT tranche ferme
- 24 307,00 € HT tranche conditionnelle pour la commune

Renouvellement de la ligne de trésorerie

Le conseil décide de renouveler la ligne de trésorerie qui arrive à échéance auprès du Crédit Agricole.

Tarifs Communaux

Repas à la cantine

Élève.....	2,15 €
Adultes.....	4,75 €
Intervenants extérieurs..	5,60 €

Garderie

Matin	0,80 €
Soir	1,40 €

Locations

Tarifs pour les Kergristois :

(tarif applicable à partir du 01/01/2009)

Salle presbytère50 €

Salle des fêtes

Petite salle sans cuisine

Apéritif dansant.....	75 €
Lotos, cartes.....	95 €

Petite salle avec cuisine

Un repas.....	135 €
Deux repas.....	165 €
Forfait deux jours.....	185 €

Grande salle sans cuisine

Apéritif dansant.....	95 €
Bal, Fest-Noz.....	155 €

Grande salle avec cuisine

Un repas	185 €
Deux repas.....	215 €
Forfait 2 jours	255 €

Particuliers ou associations extérieurs à la commune, contactez la mairie pour les tarifs.

Mobilier :

(autre que salle des fêtes)

La table.....	1,50 €
10 chaises.....	1,50 €
Jusqu'à 50 couverts.....	5,00 €
Au-delà de 50 couverts	10,00 €

Cimetière

Concessions :

Trente ans simple	80 €
Trente ans double.....	140 €
Cinquante ans simple....	150 €
Cinquante ans double....	210 €

Columbarium :

Dix ans	305 €
Vingt ans	457 €
Trente ans.....	610 €

ETUDE DE DEVELOPPEMENT ET



Cette étude a pour but de proposer une réflexion globale sur l'ensemble du bourg :

- le devenir de l'actuelle mairie, de la maison Lozivit, des maisons vacantes,
- les améliorations à apporter à l'école,
- l'avenir des commerces,
- les moyens d'accueillir une population jeune, mais aussi vieillissante,
- l'amélioration de la circulation, l'aménagement des espaces publics,
- la préservation du patrimoine architectural,
- l'enjeu touristique.

Un projet de développement doit être préalablement analysé, réfléchi, afin que soient définis les besoins, les potentialités et les enjeux futurs.

Le cabinet d'architecture GOSSELIN Didier et JARREAU Yann, paysagiste, ont été choisis pour mener cette étude dont le coût s'élève à 20 000 euros, subventionnée à 80 % par le Conseil Régional dans le cadre de l'ECO-FAUR*.



Définition de l'Eco Faur

En créant l'Eco-Faur, le Conseil Régional a choisi de promouvoir la réalisation d'études et de travaux d'aménagement urbain pensés dans une logique de développement durable. L'Eco Faur accompagne les collectivités en proposant d'inscrire les choix d'aménagements dans la durée, au service de la qualité de la vie quotidienne des habitants, pour aujourd'hui et pour les générations futures.

L'Eco-Faur est avant tout :

- Une démarche qualitative et solidaire destinée à améliorer le cadre de vie, à encourager la mixité sociale et à offrir des équipements adaptés aux besoins.
- Une démarche innovante invitant les collectivités à s'inscrire dans une réflexion globale, à anticiper les évolutions et à construire des projets qui

contribuent à mieux vivre ensemble. Une démarche de sensibilisation des citoyens aux grands thèmes de l'environnement.

Suivi de l'étude

Un groupe de pilotage est chargé de suivre l'élaboration du plan global d'aménagement. Il est composé de Mrs De Pasceau et Le Floch (DDEA de Rostrenen), Mrs Brégeat et Darcel (DDEA de St Briec), Mr Bélorgey (CAUE 22), M. Aubertin (ABF), et de certains élus municipaux.

Déroulement de l'étude

- Depuis janvier 2009, à côté du travail sur le terrain, cinq réunions avec le cabinet d'études et le groupe de pilotage ont eu lieu. A une de ces réunions, étaient conviés les commerçants de Kergrist-Moëlou et Mr Menez de la Chambre de commerce, afin de réfléchir à l'avenir des commerces.

- A partir du 10 juin 2009, à la mairie, le public peut consulter une exposition permanente montrant l'évolution de l'étude.

- Le 2 juillet 2009, une réunion publique a permis à Mrs Gosselin et Jarreau d'apporter des renseignements supplémentaires, écouter les suggestions, connaître les attentes et avis pour aujourd'hui mais aussi pour les années futures.

Cette étude sera ensuite validée par le conseil municipal pour permettre l'élaboration de l'avant projet :

Il faudra alors définir un programme de travaux sur plusieurs tranches, suivant leur priorité, leur coût et les moyens financiers de la commune.

Il est sûr que tous les projets évoqués dans cette étude ne pourront être réalisés aujourd'hui, pour diverses raisons : possibilité d'acheter ou non certains terrains, moyens financiers, projets liés à des intérêts privés... Mais pourquoi pas dans les années futures ?

Simulation graphique de l'intégration du projet d'extension de la mairie - poste



D'AMENAGEMENT DU BOURG

Parallèlement, Mme Huby, responsable du secteur Habitat (D.D.E. de Rostrenen) s'est penchée sur le problème des maisons vacantes dans le bourg. Elle fait savoir par des dépliants que des aides sont possibles pour la rénovation et se tient à la disposition des propriétaires.

Éléments majeurs ressortant de l'étude

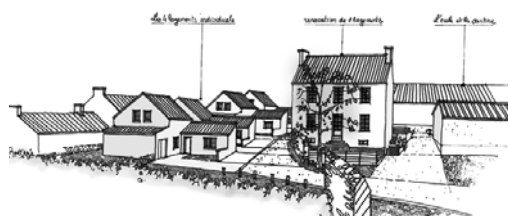
• **Aménager les espaces publics** en préservant le caractère rural du bourg et en renforçant son identité par la valorisation du patrimoine et son approche paysagère.

Cette requalification des espaces publics pourra se traduire de manière économique raisonnable par des micros-aménagements ciblés : l'entrée du bourg (route de Rostrenen), le pourtour de l'église, le retraitement des délaissés du lotissement communal, l'aménagement du cœur de l'îlot mairie/école, la place Alain Jégou.

• **Penser le logement et les perspectives de développement du bourg** en prenant en compte la valorisation du patrimoine existant, la nécessité de maîtriser le foncier et de diversifier les statuts d'occupation : développement des logements locatifs (neuf et réhabilitation), création d'un nouveau lotissement avec des objectifs qualitatifs de développement durable, engagement d'un programme d'habitat adapté pour personnes âgées.

• **Accompagner le maintien du commerce rural**, car la pérennité du(des) commerce(s) de proximité existant(s) est un enjeu essentiel pour la vie du bourg : il faudrait envisager la diversification de l'épicerie, et peut-être une intervention éventuelle de la commune si aucune solution n'est constatée pour les deux autres commerces.

• **Valoriser le patrimoine architectural.** La labellisation « Commune du patrimoine rural de Bretagne » représente un enjeu touristique. La préservation de ce patrimoine passe par une sensibilisation de l'ensemble de la population et une série d'actions :



Perspective du projet de rénovation des logements de l'école et de la réalisation de 4 logements locatifs (Opération BSB)

- création d'un lieu d'information touristique,
- mise en œuvre d'un outil juridique adapté (ZPPAUP*),
- montage d'un projet de communication et d'information touristique comprenant la signalétique (entrées du bourg, lieux remarquables), le développement de circuits de découverte du riche patrimoine des villages, réflexion sur les possibilités de sauvetage de bâtiments remarquables à l'abandon, éventuelle mise en forme d'une exposition de photographies sur le patrimoine architectural de la commune à partir de l'étude de novembre 2006, enrichissement du site internet de la commune.

• **Améliorer les équipements publics:** c'est à dire l'îlot mairie/poste, école et cantine scolaire, en retenant le principe d'un aménagement global de l'espace lié au projet de logements locatifs de la rue des écoles. Il s'agit de :

- réussir l'aménagement architectural de la mairie et son extension,
- assurer la pérennité de l'école,
- envisager la création d'une structure adaptée pour personnes âgées dans une partie des locaux existants,
- aménager un espace public central et un cheminement Nord Sud entre l'école et l'église.

Tous ces projets d'aménagement répondent aux critères de développement durable : s'appuyer sur une réflexion globale à moyen et long terme, valoriser les paysages, préserver le patrimoine bâti, maîtriser la consommation d'espace, faire le choix d'éco-matériaux, économiser l'énergie, optimiser les coûts d'entretien, de maintenance, d'exploitation...

* Définitions :

Eco-Faur : Fonds d'aménagement urbain régional

ZPPAUP : Zones de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager



KERGRIST-MOËLOU



Le projet de repose du portail de l'église

Le TRAD

Transport Rural A la Demande

Appeler la centrale au plus tard à midi, la veille de votre déplacement :

0 810 22 22 22

Le Trad vient vous chercher à domicile et vous dépose où vous le souhaitez sur le territoire de la CCKB.

Le Trad vous ramène à votre domicile à l'heure convenue lors de la réservation.

Le tarif de 2 € par trajet quelle que soit la distance parcourue.
(4 € l'aller-retour)

Rappel : Chardons

La destruction des chardons avant leur floraison est obligatoire par arrêté préfectoral pour tout propriétaire de terrain, locataire ou exploitant agricole dans chacune de leur parcelle.



Soirée crêpes de l'USK, le 25 avril

Inventaire des zones humides

ASPECT REGLEMENTAIRE

Cet inventaire est réalisé dans le cadre du S.A.G.E. Blavet. Il préconise la protection des zones humides et notamment leur classement dans des documents d'urbanisme des collectivités locales.

La société SERAMA a été choisie pour réaliser cet inventaire avec à ses cotés un groupe de suivi composé d'élus, agriculteurs, représentants d'associations, de protection de l'environnement, et de toutes autres personnes intéressées.

POURQUOI CET INVENTAIRE ?

La dégradation de la qualité de l'eau par les pollutions diffuses (engrais, pesticides...) et les inondations plus importantes ont fait prendre conscience des rôles que les zones humides jouent au niveau de l'environnement.

Elles jouent un **rôle de réservoir**, en raison de leur capacité de rétention d'eau. Cette fonction est utile lors des crues, car les zones humides permettent de limiter leur amplitude : les niveaux d'eau sont moins élevés dans les cours d'eau, même si la période de hautes eaux dure plus longtemps.

Elle est également nécessaire pour soutenir les débits des cours d'eau en période d'étiage, l'eau s'écoulant naturellement des zones humides vers les cours d'eau, alors plus secs.

Elles ont un **rôle épurateur** sur l'eau qui les traverse. Ainsi, les nutriments comme les nitrates véhiculés par cette eau peuvent être consommés par les plantes ou les bactéries.

Elles ont une **action sur les flux de produits phytosanitaires**, au même titre que les bandes enherbées.

Elles sont souvent **riches en vie** mais fragiles. De nombreuses espèces végétales et animales en dépendent directement ou indirectement.

S · A · G · E
BLAVET

Schéma d'Aménagement
et de Gestion des Eaux



Soirée Tartiflette de l'USK, le 21 février

METHODES, MODALITES D'ENQUETE

1. Travail de terrain et critères de définition

La **végétation** est un indicateur précis de l'humidité d'un sol. Certaines plantes ne se développent que dans des sols saturés en eau toute l'année ou sur des terrains périodiquement inondés. D'autres au contraire ne supportent pas les sols gorgés d'eau, même pendant une courte période, et permettent alors de déterminer la fin de la zone humide.

L'**hydromorphie** est une illustration de la présence d'eau, permanente ou temporaire circulant dans le sol, caractérisée par la présence de taches d'oxydes de fer dans les horizons superficiels.

Une tarière est utilisée pour réaliser des sondages à faible profondeur (40 à 50 cm). Cet outil permet de confirmer le caractère humide de certaines zones ou la végétation caractéristique a disparu (terrains cultivés).

2. Concertation avec la population

- Présentation de la méthodologie au comité de suivi par les techniciens de la société SERAMA.

- Prospection du terrain par les techniciens SERAMA en présence des exploitants agricoles (s'ils le souhaitent) sur leur territoire.

- Présentation des résultats (documents cartographiques) au comité de suivi.

- Résultats consultables à la mairie jusqu'au 19 juin 2009 afin que tout habitant de la commune puisse faire des remarques, poser des questions, apporter des précisions.

- Nouvelle visite du terrain réalisée en cas de doute, remarque ou litige après le 19 juin.

Au terme de ces phases de concertation, l'inventaire définitif (qui paraîtra dans le prochain bulletin) devra être approuvé par le conseil municipal.

Inventaire des cours d'eau

Le recensement des cours d'eau engagé par le S.A.G.E. Blavet permettra une application des obligations légales attachées au cours d'eau, tout en sachant que dans la majorité des cas, la présence des cours d'eau est déjà prise en compte (plans d'épandage, plans de parcelle à risques...).

MÉTHODES

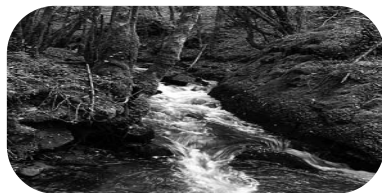
1. Travail de terrain

Un comité de suivi, réparti en 3 groupes, va sillonner la commune :

Groupe 1 : Jégou Michel, Manac'h Joël, Philippe Claude, Guégan Gérard, Thépaut Jean-Pierre travailleront sur la partie **Aulne**.

Groupe 2 : Hello Sébastien, Perrot Alain, Huellou Edmond, Riou Dominique, Michel Christian travailleront sur la partie **Blavet sud**.

Groupe 3 : Corbel Daniel, Olivrin Didier, Stéphan Yves, Le Goff Patrick, Le Goff Guy travailleront sur la partie **Blavet nord**.



Ce comité de suivi devra remplir une **fiche de terrain** pour chaque cours d'eau.

Il y sera mentionné la date de la visite, la localisation, les critères observés.

Durant ce travail, le comité de suivi pourra se faire aider par Laurent Guégniec, technicien au S.A.G.E. Blavet.

2. Critères de définition

Le **talweg**, en fond de vallée, est une zone basse souvent humide, qui collecte les eaux du versant et permet leur écoulement.

La **berge** est le dénivelé qui existe entre le fond du cours d'eau et la surface du sol environnant. Il doit être de 10 cm au minimum ; la berge délimite le lit mineur du cours d'eau.

Le **substrat**, ou particules situées au fond du lit, se distingue du sol environnant par sa couleur, liée à sa composition minérale ou organique, et par sa granulométrie (taille des particules).

La **vie aquatique** est repérable ; de nombreux organismes végétaux et animaux vivent dans les cours d'eau: mousses, algues rouges, poissons, insectes, crustacés...

Si on peut observer 3 de ces 4 critères, on se trouve devant un cours d'eau.

Autres critères qui peuvent aider à reconnaître un cours d'eau :

Ce qui évolue dans le temps : *Pour qualifier un cours d'eau, il faut que l'eau y circule en dehors des périodes pluvieuses, au même endroit, de manière répétée au cours de l'année.*

Ce qui relève de la mémoire : *Des documents relevés sur des cadastres antérieurs au remembrement sont susceptibles de montrer des tracés de cours d'eau et de préciser leurs noms.*

Les cours d'eau ont parfois été recalibrés, voire déplacés dans les 50 dernières années. La mémoire des anciens peut être alors précieuse.

Commune de Kergrist-Moëlou

Résultats des élections européennes

7 juin 2009

	Nombre	% Inscrits	% Votants
Inscrits	512		
Abstentions	313	61,13	
Votants	199	38,87	
Blancs ou nuls	7	1,37	3,52 %
Exprimés	192	37,50	96,48 %

Liste conduite par	Voix	% Exprimés
Mme V. HAMON (LEXG)	3	1,56
M. P. DE VILLIERS (LDVD)	2	1,04
M. G. HELGEN (LAUT)	0	0,00
Mme B. NEVEUX (LFN)	8	4,17
Mme L. DE BOUARD (LEXG)	19	9,90
Mme S. GOULARD (LCMD)	15	7,81
M. J-P. CHAUVIN (LAUT)	0	0,00
M. C. DUPAS (LAUT)	0	0,00
Mme B. VERGNAUD (LSOC)	45	23,44
M. B. BLOSSIER (LAUT)	0	0,00
M. J. GÉNÈREUX (LCOP)	20	10,42
M. C. BÉCHU (LMAJ)	35	18,23
M. T. BRULAVOINE (LDVG)	0	0,00
Mme E. ROY (LAUT)	3	1,56
M. B-H. SCHUMANN (LAUT)	0	0,00
Mme C. GIRARDIN (LEXG)	0	0,00
M. L-M. BACHELOT (LDVD)	1	0,52
M. C. LECHEVALIER (LDVD)	1	0,52
M. E. GRANVILLE (LREG)	7	3,65
M. Y. JADOT (LVEC)	33	17,19

En raison des arrondis à la deuxième décimale, la somme des %Exprimés peut ne pas être égale à 100,00% .

Source : elections.interieur.gouv.fr

Journée "Nature et Patrimoine"



L'office du tourisme du Kreiz-Breiz avait concocté un programme intéressant pour sa journée "Nature et Patrimoine" dimanche 14 juin : concours de dessin et de peinture sur le thème du patrimoine, visites guidées et contes avec Henri Le Naou. Dommage que l'affluence n'a pas été à la hauteur des prévisions, bien que la météo ait été favorable mais la qualité des artistes présents était au rendez-vous...



Le gagnant du concours de peinture sur le thème : toit et clocher



Infos Travaux : Parcs éoliens

Voici une présentation succincte des différentes étapes et dates de la construction des parcs éoliens de Rescostiou (8 éoliennes) et de Ker-Rose (4 éoliennes) qui va se dérouler de juin 2009 à décembre 2010.

Le Maître d'Ouvrage AERODIS, filiale de Snet (Société Nationale d'Electricité et de Thermique) dont le capital est détenu majoritairement par le groupe allemand E.ON, grand énergéticien européen au mix énergétique diversifié (CCGT, éolien, solaire, nucléaire...)

Snet a déjà 5 parcs éoliens en exploitation en France. Le groupe E.ON exploite plus de 2 179 MW de fermes éoliennes onshore et de 100 MW offshore. Il ambitionne de développer sa capacité en énergies renouvelables à hauteur de 4 000 MW d'ici 2010.

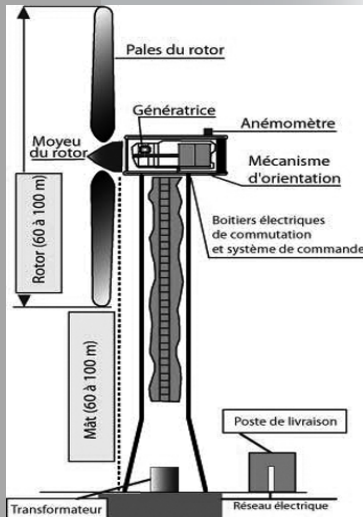


Schéma éolienne

source : www.snet-electricite.fr

- juin-juillet 2009 Démarrage par l'étude du sol par un géotechnicien
- 3^{ème} trimestre 2009 Finalisation des baux
- septembre-décembre 2009 1^{ère} phase des travaux de terrassement (voies d'accès et plates formes)
- novembre 2009-mai 2010 Réalisation des fondations et réseaux électriques (env 50 à 70 camions toupie par massif)
- 1^{er} semestre 2010 Montage des mâts puis des autres éléments des éoliennes : nacelle - rotor
- juin 2010 Mise en service programmée pour Rescostiou
- décembre 2010 Mise en service programmée pour Ker-Rose

D'ores et déjà, le Maître d'Ouvrage présente toutes ses excuses aux riverains pour la gêne occasionnée durant cette phase de construction.

Infos travaux : conduite d'eau



Des travaux ont lieu en ce moment sur une partie de la commune (des Isles jusqu'à Moustemeur) : une conduite d'eau y est posée pour renforcer la desserte en eau du Syndicat de Kerné-huel à destination du Moustoir (usine Dujadain).



Portes Ouvertes

Petit déjeuner à la ferme

C'est au village de Scubériou dans l'exploitation de Kees Zuurbier que le rendez-vous était fixé ce Dimanche 7 juin : Petits déjeuners, visite de la ferme étaient proposés lors de la journée «Fête du lait bio» (27 fermes participantes sur la région Bretagne dont 4 dans les Côtes d'Armor), En France depuis 20 ans, les époux Zuurbier se sont installés en GAEC à Roscoat en Maël-Carhaix, puis en 2007, ils ont repris la ferme de Joël et Brigitte Manac'h.



Rallye des Innov'Acteurs

Le monde bouge, des agriculteurs avancent !

Yvon et Marie-Claire CORBEL participaient au rallye des Innov'Actions en présentant leurs innovations dans les techniques agricoles le Vendredi 26 juin dans leur exploitation : 33 ans d'expérience du sans labour, chantier de récolte d'herbe avec autochargeuse, semis sous couverts vivants à base de trèfle pour réduction des phytosanitaires et autonomie azotée. 16 fermes des Côtes d'Armor participaient à ce rallye et ont ouvert leurs portes lors des 3 jours de l'Innov'Action.

Si un arbre menace de tomber sur une ligne électrique :

**EDF dépannage :
0810 333 122**

Ne jamais toucher une ligne, ni une branche en contact ou proche d'une ligne. En cas de ligne à terre :

ne pas s'en approcher
prévenir EDF.

Un kergristois champion d'Europe de Gouren

Le saviez-vous : il y a un champion d'Europe à Kergrist-Moëlou...

Il s'agit bien sûr de Raymond Léon : Ses enfants pratiquaient déjà ce sport et à force de les accompagner, de les encourager, le Gouren s'est imposé à lui naturellement à 41 ans.

La fédération de gouren compte aujourd'hui un peu plus de 1400 licenciés, elle est affiliée à la Fédération Française de Lutte, agréée Jeunesse et Sport, et reconnue par les instances municipales, départementales et régionales. Un Brevet d'Etat d'Edicateur Sportif (BEES) 1er et 2ème degré option Gouren a été mis en place, des rencontres UNSS sont organisées depuis 2000, et une option Gouren au Bac existe depuis 1998.

Le Gouren

Le gouren, ou lutte bretonne est un sport de combat qui se pratique uniquement debout. Le but est de marquer un Lamm, c'est à dire de projeter son adversaire sur les 2 épaules, avant toute autre partie du corps. Les lutteurs accrochent leurs mains dans la roched (chemise), au dessus de la ceinture (celle ci comprise). Avec leurs pieds ils peuvent faire des fauchages, barrages, balayages, ou des klicked (enroulé de jambe). Les attaques de jambes doivent rester en dessous de la ceinture.

Lors des projections, l'attaquant est obligé d'accompagner la chute de son adversaire, afin d'assurer sa sécurité et par la même occasion le résultat. Les projections sont surtout réalisées à l'aide de crocs-en-jambe. Les combats ont une durée pouvant aller jusqu'à sept minutes.

Toute violence est proscrite, tant verbale (intimidation, insulte) que physique (coup, étranglement, clés,...). Les lutteurs prêtent d'ailleurs serment avant chaque rencontre, en présence des arbitres. Les lutteurs sont disposés en deux colonnes qui se font face. Ils ont le bras droit fléchi à hauteur de l'épaule pendant que le serment est prononcé, d'abord en breton puis en français (cf. ci-dessous). A la fin de celui ci, ils font l'accolade au lutteur situé en face d'eux. Le refus de combat est sanctionné, un lutteur doit en permanence attaquer, contre attaquer ou se laisser attaquer.

Serment du lutteur

Je jure de lutter en toute loyauté
Sans trahison et sans brutalité
Pour mon honneur et celui de mon pays
En témoignage de ma sincérité
Et pour suivre la coutume de mes ancêtres
Je tends à mon adversaire ma main et ma joue.



Si l'un des lutteurs touche terre avec une autre partie du corps que ses pieds, la lutte s'arrête, les lutteurs se relèvent et reprennent la partie de lutte.

Raymond président

Après avoir commencé le Gouren comme simple lutteur en 2003, Raymond épris de la passion et de la philosophie «Gouren», a pris la présidence de Skol Gouren Rostren en 2004 et assure les entraînements du samedi matin depuis septembre 2008. Le club de gouren de Rostren compte actuellement plus de 40 membres.

Horaires des entraînements : Stade du Kreizh Ker babygouren 4/6 ans mercredi 11h15/12h00
poucets/poussins 7/10 ans mardi 17h00/18h00
poussins/benjamins 11/12 ans mardi 18h00/19h15
+ de 13 ans mardi 19h15/20h30 samedi 10h30/12h00

Champion d'Europe

Plusieurs lutteurs ont déjà été primés au niveau départemental, régional, national et international.

Le 28 décembre dernier, une équipe «Côtes d'Armor» s'est rendue à Torrelavega (Espagne), à l'invitation des Ousbeks et des Cantabros. Tous les jeunes présents se sont affrontés en style Aluche (Back-Hold) ou en style Lucha Celta (Gouren), expérience enrichissante pour tous les protagonistes ; la remise des prix a eu lieu à Suances. Raymond y a remporté la victoire dans sa catégorie, 85-93kg (Aluche), en battant un Espagnol, un Ouzbek et un Galicien. (Il est à noter que Raymond a également fini second en gouren ce même jour!).

Jeux bretons

En plus de sa passion pour le gouren, Raymond s'exerce aux jeux bretons : A l'occasion du pardon de Saint-Lubin cet été, il proposera des démonstrations et des initiations de plusieurs jeux : lever de perche, lever d'essieu, bazh a benn...

Contact : Raymond LEON : 02.96.35.58.51

M'hen tou da c'houren gant lealed
Hep trubarderez na taol fall ebet
Evit ma enor ha hini ma bro
E testeni eus ma gwiriegez
Hag evit heul kiz vad ma zud koz
Kinnig a ran d'am c'henvreur ma dorn ha ma jod



Skol Gouren Rostren



Renseignements supplémentaires
www.gouren.com



Rendez-vous le 30 Août
à Saint-Lubin
pour les jeux bretons

Soirée Crêpes Gouren du 7 février



Calendrier des fêtes

2009

JUILLET

AOUT

Dimanche 2 : Fête de l'USK
USK

Dimanche 23 : Pardon de l'Isle
Amis de la chapelle

Dimanche 30 : Pardon de St-Lubin
Comité St-Lubin

SEPTEMBRE

Samedi 5 : Soirée
Comité des Fêtes

Dimanche 27 : Bal
Club de l'amitié

OCTOBRE

Samedi 3 : Repas
Inter-asso
au profit de la muco

NOVEMBRE

Vendredi 6 : Concours de cartes
Club de l'amitié

Mercredi 11: Repas
CCAS

Dimanche 29 : Bal
Club de l'amitié

DECEMBRE

Associations :

Pensez à informer la mairie de vos manifestations si vous voulez qu'elles apparaissent dans cette rubrique.
Pensez aussi à la réservation de la salle des fêtes



Les 2 comités vous proposent
leurs traditionnels Pardons
en Août



Infos des associations : USK

La saison dernière a été particulièrement bonne pour les trois équipes de l'Union Sportive Kergristoise.

Pour preuve, les accessions en D2 pour la A et en D3 pour la B qui ont terminé 1ère de leur groupe lors du championnat. L'équipe C termine 5ème de son groupe et se maintient donc en D4. Il y aura donc cette année, une équipe engagée dans les 3 divisions : D2, D3, D4 : objectif le maintien ou mieux !!!

L'équipe B a, en outre, réalisé un excellent parcours en Challenge de District (compétition réservée aux équipes B) où elle ne s'est inclinée qu'en 1/4 de finale. Il est à noter que sur les 102 buts marqués par la B cette saison, 54 sont l'oeuvre de Yannick Frérot, qui s'est remettre un trophée des mains de la présidente de la saison passée : Christelle Jégou.

L'assemblée générale de fin de saison a été marqué par l'élection d'un nouveau bureau.



Remise de maillot par G. Le Guillou à l'équipe B avant sa rencontre victorieuse à domicile face à St-Brieuc FO (2-1) en 1/16 finale du Challenge de district,



Infos des associations : nouveaux bureaux

L'USK et le Comité des Fêtes ont élu de nouveaux bureaux, dont voici les coordonnées des président(e)s :

UNION SPORTIVE KERGRISTOISE

Mme HENAFF Odette
Kerdourc'h
22110 KERGRIST-MOELOU

COMITÉ DES FÊTES (2 co-présidents)

M. GOUBIN Yann
8, résid. Armand Robin
22110 Rostrenen



Passation de présidence entre C. Jégou et O. Hénaff

M. FREROT Yannick
Moustermeur
22110 KERGRIST-MOELOU

Pêle-mêle : Kermesse du 28 juin



Infos diverses



DECLARE GRANDE CAUSE NATIONALE 2009

RENSEIGNEZ-VOUS sur

www.france-adot.org



OUI au DON D'ORGANES

Les chiffres parlent : 13 700 personnes ont eu besoin d'une greffe en 2008 et faute de greffons, seulement 4 700 greffes ont pu être réalisées. Mais hélas, 232 patients sont décédés avant d'avoir pu être greffés. Il est temps de prendre position, Pour ou Contre le don d'organes, et d'en parler à nos proches.

Si le don d'organes vous touche, si vous voulez votre carte de donneur

RENSEIGNEZ-VOUS sur
www.france-adot.org

« L'Association pour le Don d'Organes et de Tissus humains »
des Côtes d'Armor est à votre disposition pour tout renseignement :

OUI au DON DE MOELLE OSSEUSE

La moelle osseuse fabrique les cellules du sang. Une maladie affectant cette moelle a de très graves conséquences. Pour qu'une greffe réussisse, il faut une compatibilité entre le donneur et le receveur, difficile à trouver en dehors du cadre familial (frère et sœur seulement). Si vous avez moins de 50 ans, INSCRIVEZ-VOUS sur le fichier national des donneurs volontaires, après une prise de sang qui déterminera votre groupe tissulaire.

OFFREZ cette chance aux malades de trouver un donneur compatible.

Hervé LE SERRE – Président France ADOT 22
25 Ker Iliz
22660 TREVOU-TREGUIGNEC
Tél : 02 96 23 79 39
e-mail : franceadot22@wanadoo.fr

Et aussi...



Vous êtes face à un nid de guêpes, de frelon, de bourdon, un essaim ... proche de votre habitation, dans votre cheminée, sur un mur...

Agissez sans tarder
0800 10 10 26

N° d'appel d'urgence gratuit
24h/24 - 7j/7

Intervention dans les 24h
(service payant)

Société agréée par la DRAF – agence à Plérin
www.dolpreventionservice.com

Et encore...

Cours d'anglais débutant

Peter Mickelborough, de Pempoulrot, propose de donner des cours d'anglais niveau débutant à Kergrist. Il dispense par ailleurs, des cours de français aux anglophones à Gouarec au sein de l'AIKB.

Pour tout renseignement, contact :
Peter Mickelborough : 02.96.36.59.00.
Laurent Le Corre : 02.96.29.09.67.



PAYSAGE: espace et dynamique

PHOTO-COLLAGE NUMERIQUE

PETE ET BRON KIRBY
COAT MOELOU
22110 KERGRIST MOELOU
FRANCE
TEL. 02 96 36 52 24
www.petekirby.co.uk
info@petekirby.co.uk
bronpetek@wanadoo.fr

Pete et Bron Kirby, photographes ont réalisés les photos-collage numériques de la couverture.

Une expo - Vente de leurs réalisations est visible chez eux à Coat-Moëlou.

Ils sont également présents sur le marché de Bon-Repos le dimanche matin.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE
TOUS RESPONSABLES



Comme souligné lors du conseil municipal du 29 janvier, la vitesse et parfois jugée excessive notamment dans les traversées du bourg et des villages de la communes.

État civil

Du 1er Janvier
au 30 juin 2009

NAISSANCES

Camille MILCENT
24 février 2009
Moustermeur

Aliwen STEPHAN
3 mars 2009
Lan Vras

Mathys DANIELO
19 avril 2009
Saint Lubin

MARIAGES

DÉCÈS

Ingrid CADIC
18 ans, Le Croisty
2 février 2009

Hubert LE GOFF
58 ans, Pouligou
16 mars 2009

Joseph ANDRE
82 ans, Kerfloc'h An Dreff
21 avril 2009

Germaine Le YOUDEC
100 ans, Saint Coudan
15 mai 2009

Patrick GAUSS
51 ans, Kerbriou
22 mai 2009



ROCK - MOËLOU

ROCK-MOËLOU
 ST. LUBIN - KERGRIST-MOËLOU
 PRINCIPE ACTIF - GAGARINES
 THE DONKEY FUCKERS - DEAD BY KISSES
 LA FANFARE LOS TROGNOS COULOS
 JOHN GLUCOSE AND THE MESSENGERS FROM NOWHERE
 ENTRÉE GRATUITE
 18H00 : BALADE À MOTO
 19H00 : CONCERTS
SAMEDI 20 JUIN 2009



Retrouvez Rock-Moëlou sur www.myspace.com/rockmoelou et sur www.rockmoelou.fr.st